



**SCIENCES PO
GRENOBLE**

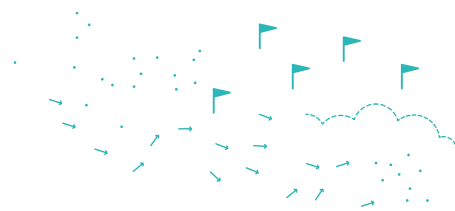
**OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES**

**MASTER 2
DIRECTION
DE PROJETS
CULTURELS**

**CYCLE DE FORMATION
CONTINUE DES CADRES
CULTURELS**

**DIPLÔME DE SCIENCES PO GRENOBLE
16^e PROMOTION 2020 - 2021**

UNE FORMATION ITINÉRANTE ET TRANSVERSALE AXÉE SUR LES POLITIQUES DE LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL



Une formation pionnière

Première formation continue en alternance à s'ouvrir en 1984, le Master 2 Direction de projets culturels est un diplôme de Sciences Po Grenoble mis en œuvre en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles. Fort de cette ancienneté, il a été suivi par plus de 300 professionnels qui illustrent, par l'évolution de leurs responsabilités, l'apport important que représente cette formation de haut niveau dans leur parcours.

Un réseau dynamique

Les stagiaires du Master 2 font partie d'un réseau dynamique qui réunit aujourd'hui plus de 1000 professionnels, participant ou ayant participé aux formations longues de l'OPC et au Master DPC de Sciences Po Grenoble en formation initiale.



COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vise à accroître les capacités des participants à conduire une action ou une politique dans une logique de service public et d'intérêt collectif.

- Comprendre les risques et opportunités liés aux transformations politiques, économiques, sociales et culturelles contemporaines
- Mobiliser des savoirs théoriques dans une perspective opérationnelle et transversale
- Avoir une bonne connaissance de la diversité des initiatives culturelles, des modes d'intervention publique et des projets de territoire
- Maîtriser des outils d'analyse de l'action publique culturelle, de gestion et d'organisation des structures privées et des services administratifs
- Développer une vision prospective

- Concevoir des stratégies, des actions et des services culturels intégrant les nouveaux objectifs des politiques culturelles, la diversité des pratiques et les spécificités territoriales
- Être force de proposition pour contribuer à l'innovation culturelle des territoires et à l'évolution des pratiques professionnelles dans les domaines public et privé de la culture
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateurs, de partenaires et d'élus
- S'inscrire dans une dynamique européenne et internationale d'échange et de coopération
- Se connecter à des réseaux de professionnels et d'élus en France et à l'étranger
- Mener une démarche d'évolution professionnelle

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Contenus théoriques et ateliers professionnalisants

- **Gouvernance territoriale et action publique**
 - analyse de l'action publique
 - évolution des systèmes politiques territoriaux
 - finances, évaluation et innovation des politiques publiques
- **Politiques culturelles : du local à l'international**
 - domaines des politiques culturelles
 - tendances et défis contemporains
 - contexte et acteurs nationaux et européens des politiques culturelles
- **Conduite de projets culturels**
 - nouveaux référentiels des politiques culturelles
 - méthodologie et design de projets
 - participation à la vie culturelle : modalités, dispositifs et contraintes
 - management, droit et stratégies de financement de la culture

Écosystèmes culturels et créatifs

- évolutions contemporaines des environnements, des activités et des acteurs de la culture, du patrimoine et de la création
- de l'économie de la culture à l'entrepreneuriat culturel
- transition numérique, innovation culturelle et sociale
- sociologie de la culture et des pratiques culturelles

Langue vivante

- anglais (enseignement à distance)

Retrouvez le détail des UE et des enseignements sur www.sciencespo-grenoble.fr et www.observatoire-culture.net

Travaux d'étude et de recherche

- **Un rapport d'analyse** d'une action publique dans le domaine de la culture (année 1)
- **Un mémoire** de fin d'études (année 2)

